

Propositions
pour une micro-histoire
de l'éducation socioculturelle
dans l'enseignement agricole public

PERIODES et MODELES DU METIER

1964-2012

Ce tableau synoptique et les commentaires qui l'accompagnent n'ont pas la prétention d'être le fruit d'un travail d'historien. La contextualisation nécessaire y fait défaut. Ce travail a été entrepris par Anne Marie LELORRAIN, historienne, et par Jean-Pierre SYLVESTRE, sociologue (« l'éducation socioculturelle dans l'enseignement agricole, histoire, représentations et pratiques 1965-2005 » educagri -éditions 2007) Il s'agit ici plutôt d'éléments d'une « micro-histoire », au plus près des acteurs, de leurs paroles et de leurs écrits.

J'ai voulu, à partir de mon expérience de professeur d'éducation socioculturelle (1971-1989) et celle d'inspecteur de l'enseignement agricole chargé de l'ESC (1990-2008) et avec l'aide d'une solide documentation rassemblée (cf. documentation classée par périodes) proposer quelques entrées pour situer les évolutions internes du métier.

Je suis bien sûr un témoin partial et engagé. Autant mes pratiques professionnelles en temps que professeur ont été mar-

quées par des logiques d'animation, autant celles de l'inspecteur pédagogique l'ont été par des logiques d'insertion dans le système de formation. J'ai vécu, de 1971 à 1984, la « robotisation » d'un dispositif conçu avant tout dans le cadre d'une démarche globale, souple et ouverte. Puis, avec l'intégration dans l'enseignement rénové à partir de 1984, j'ai souffert comme beaucoup de mes collègues d'un manque de reconnaissance dans ce nouvel univers, pédagogique et didactique. Une page ayant été définitivement tournée, il fallait au moins réussir l'insertion dans le système de formation.

C'est l'objectif qu'avec mon collègue inspecteur Patrick DUS-SAUGE nous nous sommes alors fixé, avec le souci constant de ne pas dévoyer les objectifs éducatifs de départ, de prendre en compte les nouveaux enjeux, et de maintenir l'innovation malgré les contraintes institutionnelles.

Jean-Pierre MENU - mai 2012

CINQUANTE ANS D'EDUCATION SOCIOCULTURELLE

DATES-CLEFS	EVENEMENTS	PERIODES et COMMENTAIRES	MODELES DU METIER
1962	Loi complémentaire de modernisation agricole (DEBRE- PISANI) C'est dans ce cadre que la promotion des agriculteurs (technique, sociale, culturelle) va se développer		
1963	Début de la réorganisation des Foyers de Progrès Agricole et modernisation des lycées agricoles (projet global HARVOIS)	<p>1963-1968 : « la horde primitive »</p> <p>(J.F. CHOSSON, « saga de l'animation socio-culturelle »)</p> <p>C'est, à partir de la théorisation des expériences de l'éducation populaire, de l'Ecole Nouvelle, et des expériences européennes villes-campagnes, que Paul Harvois et le GREP introduisent dans l'enseignement agricole l'éducation socio-culturelle, dispositif globalisant, avec une architecture adaptée. Les animateurs socioculturels, sans concours de recrutement, font irruption dans les établissements et les foyers de progrès.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Militant de l'éducation populaire (avec une orientation idéologique et des méthodes directives) - Animateur du milieu agricole (animation associative, type JAC) - Militant de l'Ecole Nouvelle (modèle pédagogique) - Recrutement « par l'expérience sociale et culturelle réussie et pas seulement par les diplômes » (P HARVOIS, sans modèle exclusif) - « Agent de changement » (P HARVOIS)
1964	Création du GREP par Paul HARVOIS Première promotion de PEC (professeurs d'éducation culturelle) en formation		
1965	Circulaire du 25 février sur l'éducation socio-culturelle : il s'agit d'un dispositif ambitieux pour l'enseignement agricole Première Université Rurale de Printemps (il y en aura deux autres, en 1966 et 1967)		
1967	Arrêté du 2 août fixant les modalités de recrutement des PEC et ASC (animateur socioculturel)		
1968	Départ de Paul HARVOIS	<p>1968-1971 « l'institutionnalisation de l'utopie »</p> <p>(JF CHOSSON)</p> <p>En même temps que les concours de recrutement et la formation s'organisent, l'institution exerce son emprise. La circulaire de 1970 cadre l'éducation socio-culturelle, dont le champ d'action se rétrécit pour mieux s'adapter au fonctionnement des établissements</p>	<p>Parfois en contradiction avec les modèles précédents :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'animateur non directif (modèle anglo-saxon de la dynamique des groupes) - L'animateur social- critique (années 68) voire le gauchiste « marginal - sécant » - Puis l'animateur socio -culturel capable d'insertion dans le système scolaire
1969	Création de l'INPSA à DIJON pour la formation des PEC et ASC		
1970	Groupe de travail « WALLON » sur l'ESC Circulaire ESC. Elle tend à réduire le champ d'action de l'éducation socioculturelle		

1973	Groupe de travail « objectifs et progrès en ESC » première tentative écrite de formalisation des cours ESC	1971-1979 : les îlots de résistance l'ESC trouve deux refuges pour résister à l'institution sclérosante : le centre socio-culturel et son animation d'une part, les stages d'étude du milieu d'autre part. Il s'agit de deux points d'ancrage, l'un et l'autre pouvant révéler au mieux les talents d'animateurs et d'organisateur des PEC et ASC, plus mal à l'aise dans un face à face avec les élèves, obligatoire et sans programme.	- L'animateur socio-éducatif (modèle de la vie associative)
1977	Rapport « GAUTHIER » sur L'ESC, après un groupe de travail sur l'évolution des contextes et les adaptations nécessaires, afin de préparer une nouvelle circulaire		- L'animateur organisateur - Le spécialiste des travaux de « restitution » dans différents moyens d'expression, dans le cadre d'activités pluridisciplinaires
1979	Circulaire sur l'éducation socioculturelle, abrogeant les deux précédentes. Elle sera valide pendant presque 30 ans, bien que caduque depuis la rénovation pédagogique	1979-1984 : L'utopie fragmentée Au gré des carences du système et de leurs compétences personnelles, et en l'absence d'une vision claire de l'ESC de la part de l'institution, les professeurs et animateurs socioculturels, cédant au « syndrome de la spécialisation » (E. PISANI), restreignent souvent leur travail à un domaine particulier, parfois étranger aux champs de l'éducation socioculturelle. Il en résulte une perte de la cohérence globale de l'éducation socioculturelle, et parfois de la dimension éducative du métier. Les professeurs ESC jouent malgré tout un rôle dynamique dans les expérimentations pluridisciplinaires annonçant la « rénovation pédagogique » mais, faute d'arguments disciplinaires, souffrent d'un manque de reconnaissance	Eclatement des modèles : - L'animateur- créateur (modèle de la créativité et de la sensibilité, de la diversité des moyens d'expression) - L'animateur « Tec. de Com. » (approche techniciste de la communication) - Le développeur local, (modèle socio-économique) - L'animateur socio- éducatif (modèle de la vie associative) - Le porteur de projets -L'enseignant sans programme - l'enseignant dans des matières éparses, suivant les carences (philo, HG, SES, EFS) - Le coordinateur, fer de lance de la rénovation pédagogique...
1984	Rénovation de l'enseignement agricole. L'ESC est intégrée à la formation modulaire (BTA) -Loi ROCARD : les 4 missions de l'enseignement agricole, dont la participation à l'animation du milieu rural -Rapport « JUFFE » « le socio-culturel dans tous ses états » commandé par la DGER au GREP ; Il prend à contre-pied les évolutions en cours, la DGER l'enterre.	1984- 1989 : la mise en modules ou l'intégration dans la formation modulaire D'abord en BTA, puis en BEPA et BTS, l'ESC trouve une place dans les écritures modulaires, s'imposant timidement, par tâtonnements successifs, comme composante de la formation, avec les réticences des disciplines traditionnelles	-L'enseignant ESC, peu reconnu de ses collègues, et dont les programmes restent confus, à dominante d'approches sociales, voire socio-économiques. -Le coordonnateur pluridisciplinaire Le rapport « JUFFE » veut des « agents de socialisation avec affectations territoriales»

<p>1990</p>	<p>La formation des ESC intègre l'ENFA à Toulouse, après la formation à l'INPSA de 21 promotions en concours externe. Le recrutement suppose désormais une sérieuse dominante artistique Il y a 220 professeurs titulaires</p> <p>Convention Ministère de la Culture - Ministère de l'Agriculture</p>	<p>1990-1994 : L'ESC montre des références académiques...</p> <p>Le travail de l'inspection ESC et des formateurs ENFA successifs, la réflexion autour des concours de recrutement aboutiront progressivement à une formalisation du champ d'intervention académique de l'ESC dans l'enseignement, à des écritures rénovées de référentiels de formation, à la mise en place d'une didactique et de ressources spécifiques. Du fait d'un bon niveau des professeurs recrutés et d'une politique de « recentrage culturel » par l'inspection et l'ENFA le niveau de conceptualisation va progresser, les référentiels et les projets trouvent du sens et l'ambition culturelle qui leur faisait parfois défaut.</p>	<p>Modèles centrés sur la formation :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Modélisation disciplinaire avec recentrage dans le champ culturel -Pédagogie de la formation des adultes -Pédagogie par objectifs -Pédagogies constructivistes (de projet) et pédagogies de l'apprentissage - Pédagogie de l'éducation artistique
<p>1994</p>	<p>Numéro 0 de « Champs culturels » Émergence du réseau « action culturelle » Montée progressive de l'éducation artistique et de ses déclinaisons régionales</p>	<p>1994- 2003 : L'animation perdue dans les champs culturels et artistiques...</p> <p>L'ESC utilise pleinement les nouvelles ressources et dispositifs de l'éducation artistique, en collaboration avec les DRAC, les Régions, les collectivités. C'est par ce biais de l'action artistique que l'ESC participe le plus souvent à l'animation du milieu rural, mission fantôme de l'enseignement agricole : il n'y a plus de bureau d'animation rurale à la DGER, peu de moyens, la mission n'est pas évaluée à l'inspection.</p> <p>La diminution des temps libres des élèves, un certain consumérisme ambiant, l'absence d'incitation institutionnelle concernant l'animation de la vie scolaire provoquent le désengagement de beaucoup d'enseignants dans les activités traditionnelles d'animation et appauvrissent considérablement l'intervention de l'ESC dans les activités volontaires et associatives. Il s'agit d'un processus amorcé des la fin des années 70. La médiation culturelle et artistique remplace l'animation. les enseignants ESC accompagnent cependant de nombreux projets initiés par les élèves en formation, et s'organisent en réseau régionaux « animation et développement culturel, avec l'appui à la DGER du Bureau Vie Scolaire</p>	<p>En plus des modèles de la période précédente :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le médiateur artistique et culturel, porteur de projets artistiques en partenariats, avec les Institutions culturelles, les artistes professionnels, en collaboration avec les DRAC (Ministère de la Culture) et les collectivités territoriales <p>Quasi disparition de l'animateur socio-éducatif (centré sur l'ASC)</p> <p>Certains fustigent l'ESC « la belle au bois dormant », les animateurs porteurs de projets seraient pour eux devenus des « professeurs de culture »</p>
<p>1995</p>	<p>Colloque syndical, en présence d'Edgar PISANI : « l'ESC en question(s) -30 ans d'éducation socio-culturelle»</p>		
<p>1999</p>	<p>Complément à la circulaire 1979 sur l'éducation socio-culturelle (temps d'animation)</p>		
<p>2000</p>	<p>Circulaire interministérielle Culture- Agriculture sur l'éducation artistique et culturelle dans l'enseignement agricole</p>		
<p>2002</p>	<p>Protocole de coopération entre le ministère de la Culture et le ministère de l'Agriculture</p>		

<p>2003</p>	<p>Circulaire sur la mise en place des ALESA (association des lycéens, étudiants, stagiaires de l'enseignement agricole) seule instruction depuis celles de 1965 concernant les ASC. Cette circulaire, tentative novatrice pour relancer la vie associative sur des bases contemporaine donne un fondement juridique pour une éducation à l'autonomie des élèves dans leur association, et fixe le rôle des professeurs ESC</p>	<p>2003-2007 :</p> <p>une consolidation bien orchestrée...</p> <p>Sous la houlette de certains ingénieurs d'agronomie soucieux d'affirmer les spécificités de l'enseignement agricole, à un moment où celles des ingénieurs sont diluées, l'ENFA, l'Inspection et les jurys des concours de recrutement ESC œuvrent ensemble pour afficher la spécificité de l'ESC, l'actualiser dans les contextes et les enjeux éducatifs de l'enseignement agricole et ceux de la société contemporaine. Jamais un tel affichage, concentré en une année, n'avait été fait pour l'ESC.</p> <p>Les ingénieurs généraux d'agronomie impliqués dans ce travail cherchent à mieux équilibrer les champs de l'ESC en encourageant une entrée sociologique et anthropologique dans l'approche du vivant et de l'alimentation, nouvel enjeu sociétal que les nouvelles formations doivent s'approprier (d'où le thème Nature-Culture de la Rencontre nationale)</p> <p>Dans la foulée le nouveau référentiel de formation en BAC TECHNO STAV, poumon des formations au niveau IV et préparant le niveau III, fait une place conséquente à l'ESC, autant disciplinaire que pluridisciplinaire, et introduit un objectif inédit : « comprendre le mangeur d'un point de vue social et culturel »</p>	<p>L'enseignant ESC « conseiller obligatoire » de l'ALESA</p> <p>L'ethnologue, l'anthropologue, et le professeur d'éducation socioculturelle...</p> <p>Des enseignants porteurs de projets qui devraient être performants en éducation artistique, culture et territoire et communication humaine, selon le référentiel professionnel.</p>
<p>2004</p>	<p>Groupe de travail pour analyser les nouveaux contextes et enjeux, préparer l'anniversaire des 40 ans de l'ESC, et préparer un référentiel professionnel</p>		
<p>2005</p>	<p>Circulaire sur la « mission d'animation et de développement des territoires » qui se substitue à la mission d'animation du milieu rural. 515 titulaires ESC en poste, dont 30 à mi-temps</p>		
<p>2006</p>	<p>Circulaire « référentiel professionnel du professeur d'éducation socioculturelle et conditions d'exercice de ses activités » Elle reconnaît pour la première fois depuis la rénovation pédagogique de 1984 une spécificité globale de l'ESC et innove en instruisant un « référentiel professionnel »</p> <p>Rencontre interdisciplinaire : « De la Nature comme Culture- quels enjeux pour l'enseignement agricole ? » comportant un volet « regards sur 40 ans d'éducation socioculturelle »</p>		

<p>2007</p>	<p>Une étude historique et sociologique de l'ESC est confiée à deux acteurs de l'enseignement agricole. Mise en place du BAC TECHNO « Sciences et Technologie de l'Agronomie et du Vivant » avec un rôle accru pour l'ESC Rapport global de l'Inspection de l'enseignement agricole au DGER: « Education socioculturelle - état des lieux et impacts » C'est le deuxième rapport commandé par la DGER sur l'ESC, après le rapport « JUFFE »</p>	<p>L'ENFA fait un important travail de sensibilisation autour du Projet pour l'Animation et le Développement Culturel (PADC) que préconise la circulaire, afin de donner une cohérence et une nécessaire anticipation aux activités d'enseignement et d'animation.</p> <p>Le rapport conclut : « face aux enjeux pédagogiques et éducatifs renouvelés constamment, l'ESC a su faire preuve d'adaptation, de souplesse et de plasticité »... « elle est reconnue comme « un élément fort de la pédagogie de la réussite recherchée par l'enseignement agricole » le rapport conclut par la nécessité d'un pilotage partagé et contractualisé pour atteindre les objectifs assignés, et nomme le PADC.</p>	<p>Le Bac TECHNO STAV introduit de nouvelles incitations à la pluridisciplinarité et à l'ouverture sur les territoires</p> <p>L'enseignant ESC pilote du PADC et planificateur ?</p>
<p>2008</p> <p>2010</p> <p>2011</p>	<p>Circulaire DGER « développement de l'éducation artistique et culturelle »</p> <p>Circulaire DGER : la dimension éducative et pédagogique des résidences d'artistes</p> <p>Convention-cadre ministère de la Culture –ministère de l'Agriculture : « Alimentation Agri- culture : pour promouvoir l'art et la culture dans les territoires ruraux »</p> <p>477 titulaires ESC, 30 ACE 41eme promotion ENFA en concours externe</p>	<p>2008-2012 : l'ESC d'esc@les en esc@les, le dispositif local à la recherche d'un pilote...</p> <p>Dans un contexte de restriction budgétaire généralisé, l'ESC résiste aux coupes sombres, bien que la formation initiale à l'ENFA soit, comme pour les autres sections, quasi supprimée (on est loin des deux années de formation à l'INPSA). Le site Internet esc@les, animé par l'ENFA et le Groupe d'Appui Pédagogique (GAP ESC) fournit aux enseignants ESC des ressources précieuses pour développer une didactique de plus en plus perfectionnée, et pour promouvoir le travail en réseaux régionaux, essentiellement centré sur le développement artistique, conforté par les accords Culture-Agriculture et les circulaires DGER incitatives.</p> <p>L'ENFA et l'Inspection peinent à développer les PADC. Maintenant reconnus à part entière dans l'Institution, les enseignants ESC pourront-ils faire l'effort d'un outil de pilotage formalisé, d'une concertation accrue, entre eux, avec l'équipe de direction et avec l'équipe éducative ?</p>	<p>L'écrit, y compris venant d'Internet, devient une référence, dans un métier qui pendant très longtemps a préféré la parole et l'action.</p> <p>L'animateur paradoxalement « égocentré et marginal-sécant» se cachera-t-il encore sous les beaux habits ordonnés du nouveau professeur ?</p>

DECRYPTAGES :

Le tableau ci-dessus, forcément schématique, propose une périodisation des cinquante années d'éducation socioculturelle dans l'enseignement agricole, et donne quelques clefs pour situer ses évolutions internes.

Quelques dates charnières ont été retenues pour délimiter ces périodes, parce qu'elles ont été la marque d'une évolution significative :

1964 : année de la création, suivie du circulaire « fonctionnement de l'éducation socioculturelle dans l'enseignement agricole public »

1968 : départ de Paul Harvois, le créateur, et ouverture de l'INPSA à Dijon (formation des animateurs socioculturels, des professeurs ESC, et des ITA par la formation professionnelle)

1970 : nouvelle circulaire sur L'ESC (Wallon)

1979 : nouvelle circulaire sur l'ESC (Gauthier)

1984 : Rénovation du BTA, introduction de l'ESC dans les modules de formation

1990 : formation à l'ENFA des enseignants ESC

1994 : création du réseau DGER « action culturelle » et structuration régionale de ce réseau.

2006 : circulaire sur le référentiel professionnel des professeurs ESC

A partir de ces dates charnières on peut délimiter **neuf périodes**. D'une manière étrange, l'histoire de l'ESC, commencée en **1964**, opère des changements importants chaque décade qui suit : **1974**, l'institutionnalisation, **1984**, la rénovation pédagogique, **1994**, l'ambition culturelle, **2004**, la consolidation...

Les intitulés de ces périodes, délibérément provocateurs, devraient être connotés différemment par les lecteurs du tableau, suivant la lecture qu'ils font des évolutions du métier de professeur d'éducation socioculturelle. Certains en effet pourront y voir une main mise progressive de l'institution, la récupération d'une dynamique, une spécialisation abusive, notamment dans le domaine de l'éducation artistique ; d'autres une insertion progressive et efficace dans l'enseignement, avec les moyens d'une reconnaissance et d'une efficacité... Tous s'accorderont sur l'inadéquation pour aujourd'hui des modèles de l'animation des années 60-70, sans s'entendre forcément sur ceux à valoriser aujourd'hui dans le cadre de ce métier hors norme.

Pour chacune de ces périodes le tableau propose une liste de **modèles dominants** (induisant des représentations et des pratiques professionnelles parfois contradictoires) sur lesquels le métier de professeur d'éducation socioculturelle s'est appuyé.

Ces modèles ont évolué en lien avec les secteurs de l'animation dans la société française, de l'action culturelle, des secteurs éducatifs de l'enseignement, et avec les évolutions des référents universitaires ; et bien sûr avec les changements de l'agriculture et de l'enseignement agricole. Ce tableau ne peut mettre en regard les évolutions du métier avec ces contextes, c'est l'objet d'un nécessaire et scientifique travail historique.

Ces modèles diffèrent suivant qu'ils sont portés par l'institution ou par certains groupes d'acteurs. Les représentations et les pratiques du métier qui en découlent peuvent se superposer dans les différentes périodes.

Quels modèles institutionnels ?

Si la vision de départ, fortement militante, portée par Harvois et Soupault (DGER à l'époque), était large et claire, elle s'est très vite rétrécie après les événements de 1968, et la modélisation pédagogique et disciplinaire est amorcée dès 1970. L'objectif d'animation rurale par exemple ne sera plus porté que par des mises à disposition dans les associations œuvrant en milieu rural, déconnectées des établissements d'enseignement, ceci jusqu'à une période récente. Si cet objectif d'animation rurale continue d'être mis en œuvre par des professeurs ESC, c'est à titre individuel et au forceps...

L'enseignement agricole des années 80 englobe et dissout l'ESC dans la « rénovation pédagogique », intégrant progressivement bon nombre de ses innovations. Le mot d'ordre alors est de ne plus afficher ses spécificités. C'est à peine si la mission d'animation rurale instaurée en 1984 par les lois Rocard provoque une réflexion sur le rôle de l'ESC en la matière, malgré un courant institutionnel fort (à l'INPSA notamment). Pas question de promouvoir une nouvelle circulaire ESC, même si celle existante depuis 1979 est largement caduque.

C'est ensuite l'inertie qui domine, l'ESC étant présentée soit comme une vitrine avantageuse, soit comme un trublion envahissant et coûteux, mais avec qui il faut composer, car sa parole est haute et forte sur le terrain et son image excellente hors enseignement agricole. On la sollicitera au gré des besoins dans les écritures des référentiels. On voudra un temps l'appeler « éducation socio-culturelle et artistique » pour afficher une bivalence en PLPA (1992) puis on tentera de gommer les références à l'artistique dans les documents des concours... Et une sous-direction de la DGER, ayant en charge l'animation du milieu rural et gérant les conventions avec le Ministère de la Culture, passera d'une conception ouverte de l'animation socioculturelle à celle plus étroite de la gestion de projets artistiques.

Le travail pour asseoir une cohérence et identifier de nouveaux enjeux (cf. les « références académiques ») n'est pas le résultat d'une commande mais le fruit d'une collaboration active inspecteurs ESC- formateurs ENFA, autour d'une dynamique de recrutement intense (220 professeurs titulaires en établissement en 1989, 515 en 2005, dont 36 à mi-temps). Les orientations qui en résultent trouvent en 2005-2006 un écho dans le discours, porté par la hiérarchie des ingénieurs d'agronomie, sur la sauvegarde des spécificités de l'enseignement agricole. Il n'est donc pas surprenant que, dans ce contexte, la DGER, rompant ainsi avec un silence de 17 ans (la dernière circulaire sur l'ESC date de 1979) diffuse en 2006 une circulaire sur le « référentiel professionnel du professeur d'éducation socioculturelle et conditions d'exercice des activités » intégrant la totalité des acquis de la réflexion antérieure et affichant à nouveau la spécificité du métier, en le replaçant dans les contextes et les enjeux contemporains. Et aussi en tentant d'élargir le socle académique au champ sociologique autour du vivant et de l'alimentation.

Une polarisation caricaturale des modèles :

Les modèles qui ont influencé l'exercice du métier n'ont pas été uniquement induits par les normes institutionnelles. Ils l'ont été aussi par ceux traversant le champ de l'animation dans la société française. Ainsi se sont opposés ceux, assez directifs, issus de l'éducation populaire, et ceux, largement non directifs, issus des modèles anglo-saxons ou de l'esprit libertaire des années soixante. Puis les tenants d'une approche « social-critique » ont pu s'opposer au modèles technicistes du « tout communiquant »...

De nombreux débats internes concernant les orientations du métier ont nourri les vingt premières années de l'éducation socioculturelle, souvent passionnés et exacerbés, dans une communauté ayant longtemps souffert d'un manque de reconnaissance, d'orientation et de repères. Ces débats ont été longtemps portés par un travail et des actions syndicales (à qui l'on doit certainement la pérennité de l'éducation socioculturelle et le maintien d'un tiers du service en animation) Ils ont polarisé, sinon opposé des modèles du métier :

- entre les **modèles pédagogiques et les modèles d'animation** d'abord, ces derniers très vite réduits à l'animation de la vie scolaire. Si le statut des « professeurs » d'ESC et leur service portaient en germe cette contradiction, elle ne s'est déclarée qu'assez tardivement, tant les animateurs des premières années conduisaient leur face à face obligatoire avec les élèves dans la seule logique d'animation. Elle s'est exacerbée par la suite, s'enfermant parfois dans des représentations caricaturales du métier. Les tenants de l'animation du système, dans une vision réductrice et péjorative de l'enseignement fustigent les « professeurs de culture » que seraient devenus les ESC, et les partisans du tout enseignement, dans une vision tout aussi réductrice et péjorative de l'animation, pointent les « touche-à-tout activistes ».

-entre **des modèles centrés sur l'éducation artistique et des modèles centrés sur les sciences sociales**. Former des jeunes, dans le cadre de leur développement personnel, à la dimension esthétique et à la créativité artistique ne mobilise pas les mêmes compétences que de les sensibiliser au développement local, par une approche relevant des sciences sociales. Les ponts existants ont pu être occultés, dans des modèles étroits et opposés, comme dans la polarisation précédente : l'enseignant artistique au plus près des artistes, et le développeur local au plus près de l'agriculture et de l'acteur du milieu rural.

Le travail de structuration entrepris à partir de 1990 (cf. « les références académiques ») a abouti à une présentation des enjeux et des objectifs de l'ESC en trois domaines, fortement interdépendants : l'éducation à l'environnement social et culturel (avec une entrée territoriale), l'éducation artistique (non spécialisée sur un art) et l'éducation à la communication humaine, à l'autonomie et la coopération (à la fois dans l'enseignement et dans l'animation) Il est révélateur que les débats récurrents autour du métier, et l'opposition des modèles se sont effectués à partir d'une spécialisation abusive dans un des domaines du triptyque, le dernier cité ayant été la source de deux profils particuliers en voie de disparition : « le technicien de la communication interpersonnelle » et l'animateur de l'association des élèves.

Quelles perspectives ?

Les tendances de ces dix dernières années sont claires. Tout d'abord un consensus obligatoire s'est opéré, par un renouvellement de génération : en 2004, une quarantaine seulement d'enseignants ESC (sur 515 en poste en établissement) ont connu l'éducation socioculturelle avant la rénovation pédagogique (1985) Les débats précités ne sont plus de mise, les référentiels de formation harmonisant les pratiques, au moins dans le secteur enseignement. Ce consensus se trouve renforcé par une meilleure reconnaissance de la place de l'éducation socioculturelle dans la formation, dès lors qu'elle a fait l'effort de délimiter son terrain, pour mieux coopérer avec les disciplines traditionnelles.

Le référentiel de métier des professeur ESC (mars 2006) entérine les évolutions des 20 dernières années. Il fixe clairement les enjeux éducatifs, présente les trois composantes de l'ESC, et les activités d'enseignement et d'animation dans leur étroite interdépendance.

Le chantier à venir est certainement celui de mieux circonscrire et évaluer le service d'animation, en lien avec l'évolution des missions de l'enseignement agricole et des enjeux éducatifs et territoriaux. Pour ce faire, il faudra certainement que les professeurs d'éducation socioculturelle reconquièrent la reconnaissance qu'ils ont eue naguère en la matière.

Quel singulier parcours que celui de ce dispositif éducatif devenu composante de la formation ! Il se revendique hors normes et en même temps veut afficher sa parité avec les autres disciplines. La position est-elle tenable, quand on sait que l'ESC a construit en partie ses référentiels à la marge de certaines disciplines (Français, Sciences économiques et sociales, Histoire et Géographie) et que celles-ci revendiquent aujourd'hui, portées par le vent de l'Education Nationale, ces pans de formation naguère délaissés (l'image, certaines approches artistiques, la socio-anthropologie...) ? Et que dans le même temps les sciences et techniques documentaires ont fait une partie du chemin qu'a pu faire l'ESC, de l'animation vers l'enseignement, et réclament aujourd'hui une exclusivité en matière de média et d'information ? Nul doute que la petite histoire de l'éducation socioculturelle ne pèsera guère lourd face aux rouleaux compresseurs des disciplines de l'Education Nationale.

...En 2014 ? Ah ! Non, Touchons du bois !

PAROLES D'ACTEURS : documentation sur les orientations de l'ESC classée par PERIODES

L'ensemble des documents est consultable à MEDIADOC AGROSUP DIJON (bibliographie ESC) ou sur le site ESC@LES

1963 1968 : La horde primitive

- **Décret** n°72-24 du 10 janvier 1966 relatif au statut particulier du personnel d'éducation socio-culturelle des établissements d'enseignement relevant du Ministère de l'Agriculture - Journal Officiel – 12 janvier 1972.
- **Décret** n°66-955 du 21 décembre 1966 relatif au statut particulier du personnel d'éducation socioculturelle des établissements d'enseignement relevant du ministère de l'agriculture – Journal Officiel – 23 décembre 1966. pp. 11345-11346.
- **Circulaire** E 222 – 23/02/1965 – L'Education socioculturelle dans les établissements d'enseignement public agricole (J.M. SOUPAULT)
- **Arrêté** du 23 août 1966 – Création de l'Institut National de Promotion Supérieure Agricole (INPSA). Journal Officiel – 3 septembre 1966. pp. 7811-7812.
- **Arrêté** du Ministère de l'Agriculture du 2 août 1967. Modalités de recrutement des élèves professeurs d'éducation culturelle et des élèves animateurs socio-culturels relevant du Ministère de l'Agriculture - Journal Officiel - 18 août 1967.

- **HARVOIS, P.** - Une réalisation de l'Etat : l'animateur socioculturel en milieu rural in « L'animation culturelle - Paris : Ed. Ouvrières, 1964 », pp. 118-123.
- **HARVOIS, P.** - Projet de formation d'animateurs permanents (fonctionnaires) in « L'animation culturelle – Paris : Ed. Ouvrières, 1964 », pp. 188-198.
- **HARVOIS, P.**- Le centre socioculturel et les équipements sportifs dans les lycées et les collèges agricoles- [Paris : GREP, 1966] 72 p.
- **HARVOIS, P.** - La politique d'animation socioculturelle dans les établissements d'enseignement public agricole – Education permanente, 1969, pp. 25-43 (Paru aussi en document ronéoté – janvier 1970 – 13 f.)
- **CHOSSON, J.-F.** – La saga de l'animation socioculturelle au Ministère de l'Agriculture. Propos d'un acteur. Dijon : INPSA, 1984 90 f. (disponible aussi sur Internet site esc@les)
- **HERMELIN, C.** – Professeurs d'éducation culturelle : les origines d'un statut. Revue POUR 2004, 181, pp. 38-44.
- **DODET, P.** - A la recherche de l'homme global - l'abécédaire de Paul Harvois - vidéocassette - educagri éditions - 2000.
- **MENU, J.-P.** - L'homme qui plantait des arbres - Champs culturels – 2000.

1968-1971 : l'institutionnalisation de l'utopie

- **Bulletin ACP**- Avenir Culturel et Promotion – 12 numéros. [1966-1975] (revue des premiers PEC)
- **PETIGNAUD G.** - Expériences d'animation - PEC 2eme promo - Limoges (18 pages) 1989.
- **Rapport** du Groupe de travail Education socio-culturelle présidé par Mr WALLON – juin 1969 – 19 ff.
- **MOATI, P.** – L'éducation culturelle – Bulletin de liaison de l'enseignement agricole, 1968, n°18, 29 ff.
- **Circulaire** AAPS/SE/C n°2092 du 9/11/1970. Fonctionnement de l'éducation culturelle (J.M. SOUPAULT) – 12 p.
- **Revue POUR** - Les Centres socioculturels des collèges agricoles. Octobre 1971, 23/24, pp.108-112.

1971-1979 : les ilots de résistance

- **Compte-rendu** des travaux de la Commission de Plombières les Dijon - objectifs et progressions de travail en éducation socioculturelle, 18 au 21 décembre 1973 – 83 p.
- **Mémento pratique** à l'usage des animateurs socioculturels et des professeurs d'éducation culturelle – Dijon : INRAP, 1975 – 182 p.
- **Compte-rendu** des journées d'études 1976-1977- Contenu des heures d'éducation socioculturelle avec les groupes- classes en B.E.P.A. – B.T.A.O. – 12 au 16 octobre 1976 .
- **Journées d'études** formation continue, animation culturelle, 8 – 9 décembre 1977 – Dijon INPSA – 129 p.
- **Commission nationale** « Education socioculturelle ». Compte-rendu des travaux, 1974, revue INRAP n°19 – 48 p.
- **Compte-rendu** de stage « Association sportive et culturelle » Dijon, 4-5-6 et 7 février 1975, revue INRAP n°23.
- **Les Cahiers Pédagogiques** - l'enseignement agricole : une école dans son milieu ? 1976, n°145, pp. 3-31.
- **CHOSSON, Jean-François.** – Le Prince, le Fonctionnaire et l'Animateur culturel - Les cahiers de l'Animation n°3 – 1973, pp. 65-76.
- **CHOSSON, Jean-François** – A propos de la formation des animateurs : qui est le coupable ? De l'Education Populaire à l'Animation socioculturelle. Les cahiers de l'Animation n°11 – 1976, pp. 9-65.
- **CHAZELLES, G.** – L'éducation socioculturelle dans les lycées et collèges agricoles : 12 ans déjà. Les cahiers de l'Animation n° 17 – 1977, pp. 37-44.
- **LOUPIAS, P.** – **CHOSSON, J.-F.** – Les quatre langages de l'animateur ou Sigismond en quête d'une demeure. Les cahiers de l'Animation n°22 – 1978, pp. 15-23.
- **Compte rendu** des travaux du groupe de réflexion sous la présidence de l'inspecteur général GAUTHIER - 1977.
- **Circulaire** DGER/ENS/C 78/n°2013 du 22/01/1979 - L'éducation socioculturelle dans l'enseignement agricole public) 12p.

1979-1984 : l'utopie fragmentée

- **Bulletins Liaisons – informations** – éducation socioculturelle –INRAP /INPSA - 10 numéros - déc. 1977 à nov. - 1983.
- **BONNEVIALE, N.-BOURGAREL, P.** – Education socioculturelle et extériorisation dans l'Enseignement Technique Agricole Public (ETAP) : réalité et discours avec la collaboration de Paul MADDENS et Nicole BEJEAN – Dijon : INPSA, 1980 – 85 f.
- **Revue ENSSAA** - Une association culturelle et sportive dans les lycées d'enseignement technique agricole publics. Thèmes de réflexions stage de formation des directeurs adjoints de lycées agricoles, présenté par Roger BONNET – Dijon, 1982 – 61 f.
- **Journées d'études** – INPSA Dijon, 30 et 31 mai 1980- 1965 – 1980. L'éducation socioculturelle, 15 ans après ? document syndical.
- **Document syndical** - La défense de l'éducation socio-culturelle à travers les textes du SNETAP, 1965- 1980 -70 pages.
- **Dossier** réuni par les formateurs du Département Animation de l'INPSA – DIJON - Après 20 ans au service des Etablissements d'Enseignement Agricole Publics et des Associations Rurales : mémoire et perspectives de l'animation socioculturelle. INPSA, 1984 - 96 p.
- **JUFFE, M.** – Le socioculturel dans tous ses états. Bilan de l'enseignement socioculturel dans et autour de l'enseignement technique agricole public. Paris: GREP, 1984 – 287 f.
- **Réactions** au rapport JUFFE - G. FOSSAT, professeur ESC (5 p.) *Non diffusé.* JAZE, formateur INPSA - 8 p.
- **CHOSSON, J.-F. – LAFORGE, J. – LOUPIAS, P.** – L'animation de l'espace rural. Pour un renouvellement des hypothèses pour la Recherche et l'Action. n°30 – 1980, pp. 47-56.
- **PATOUREAUX, B. – REBILLET, M. – VELEINE, C.** – Du mythe fondateur aux contrats de plan - Nouvelles perspectives dans l'enseignement agricole public ? n°44-45 – 1984, pp. 103-111.

1984-1989 : la mise en module

- **Bulletin Liaison-Informations** - ESC spécial Rénovation - Nov. 1983.
- **Bulletin Liaison- Informations** - L'éducation socio-culturelle dans la réforme de l'ETAP - mars 1984.
- **Contributions à la réflexion sur l'ESC** - Note de M. MEAILLE, directeur INRAP, note de R. MABIT, chef du bureau des formations DGER -2 pages.
- **Rénovation de l'enseignement agricole** - brevet de technicien agricole, module de base B4, ESC – 1985- 8 p.
- **Livrets Formation** des professeurs d'éducation culturelle, 21eme promo, INPSA -2 fascicules- 1989

1990-1994 : L'ESC MONTRE DES RÉFÉRENCES ACADÉMIQUES

- **Décret** n°90-90 du 24 janvier 1990 relatif au statut particulier des professeurs de lycée professionnel agricole – Journal Officiel – 25 janvier 1990.
- **Décret** n°92-778 du 3 août 1992 relatif au statut particulier des professeurs certifiés de l'enseignement agricole – Journal Officiel - 11 août 1992.
- **Rapport d'évaluation** de l'inspection ESC - La participation de groupes d'élèves à des actions d'animation et de développement –1991
- **Rapport d'évaluation** de l'inspection ESC Les associations sportives et culturelles dans les établissements agricoles publics - 1992

1994-2000 : l'animation perdue dans les champs culturels et artistiques

- **Champs culturels** n° 0 Une ambition culturelle, éditorial J.P. MENU – 1994.
- **Champs culturels** n°3 La fonction d'animation en question- journées de travail – 1995.
- **Groupe de travail** sous la responsabilité de N. BEJEAN et des inspecteurs ESC - Education artistique et éducation socioculturelle - ENESAD, 1995 – 65p.
- **Champs culturels** n°4 - L'action culturelle des établissements agricoles - dossier - 1996- 20 p.
- **SERY, Macha** - Métier : professeur d'éducation socioculturelle - les semilles de l'art en Limousin. – Le Monde de l'éducation, décembre 1996, n°243, pp. 60-62.
- **BENOIS, C.** - éléments pour la réflexion sur L'ESC- Champs culturel n°6 – 1997.
- **BESANCON, J.**- l'ESC au bois dormant ? Champs Culturels n°6 - 1997.
- **MANNEVY, L.** - Quelques remarques suite à l'article de J. BESANCON - Champs culturels n°7 – 1998.
- **TOREAU, J. N.** - Aventure – Champs Culturels n°10.
- **Revue animer** - Associations et enseignement agricole dossier, n° 136 FNFR - 1997 – 52 p.
- **Circulaire** DGER SDACE/NS – 99/n°2001. Complément à la circulaire n°2013 du 22 janvier 1979 relative à l'éducation socioculturelle dans l'enseignement agricole public.
- **Circulaire** DGER/POFEGTP/C 2000-2005 – 25 août 2000 – Ministère de la Culture et de la Communication/Ministère de l'Agriculture et de la Pêche - Education artistique et culturelle dans l'enseignement agricole – 5 p.
- **LIAUME, J. SAGE. C.** - Rapport d'étude – L'organisation régionale des actions culturelles dans les établissements agricoles publics. Situation actuelle, perspectives d'organisation et de développement. – Paris : MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PECHE – DGER 2000 – 43 ff.
- **VINCENOT, A.** – L'enseignement agricole, son rôle dans l'animation et le développement culturels du milieu rural-mémoire ingénieur ITA – ENITA Clermont-Ferrand - 2001 – 41 p. + annexes.
- **Portrait** de Denise MENU, professeur d'éducation culturelle - avoir conscience de son patrimoine - réalisé par Denis CHEVALLIER - Vives campagnes - Le patrimoine rural, projet de société – Paris - Ed. Autrement- 2000 –Mutations n°1 - pp. 217-220.
- **Rapport d'évaluation** - l'Inspection ESC - Où en sont les pratiques d'animation des professeurs d'éducation socioculturelle ? – Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, 2000, pp. 112-118

CHOSSON, J. F. - La mémoire apaisée : au long des routes de l'éducation populaire et de l'enseignement agricole 1928-2001 - Ed. L' Harmattan , 2002 - 190 p.

- **DUVIGNEAU, M.** – Art, culture et territoires ruraux – Educagri éditions – 2002.

2003-2007 : UNE CONSOLIDATION BIEN ORCHESTRÉE

- **Circulaire** DGER/POFEGTP/C 2003-2001 – 21 janvier 2003 – Mise en place des associations des lycéens, stagiaires et apprentis (ALE-SA) dans les établissements publics de l'enseignement agricoles – 4 p. + annexes.
- **Rapport d'évaluation** - Inspection ESC- La mise en œuvre pédagogique des référentiels de formation en éducation socioculturelle – Ministère de l'Agriculture, 2003, pp. 157-167
- **JACQUEMIN, B.** – Du programme éducatif au projet culturel. Le rôle des équipes de direction dans l'action artistique et culturelle de l'enseignement agricole - mémoire DESS- Université de Bourgogne - IUP D. DIDEROT, DIJON, 2003. 2 vol. , 131 p. – 55 p.
- **Rapport** du Conseil Economique et Social - Les spécificités et expérience de « l'éducation socioculturelle » (ESC) dans l'enseignement agricole : un « laboratoire » de l'éducation artistique in : BICHAT Jean-Michel - L'enseignement des disciplines artistiques à l'école. – Paris : Ed. les Journaux Officiels, 2004, pp. 91-93, 165-166.
- **Site internet** www.enfa.fr/agri-culture.esc@les, onglet PADC.
- **ROUSSELLE, D.** – Où va l'éducation socioculturelle ? Repères, tendances et enjeux - entretiens avec P. DUSSAUGE, J.P. MENU, J.N. TOREAU, A. STINES, P. FAUCOMPRES, C. BENOÏT-GONIN, D. ROUX, I. SANCHEZ, et des ELEVES – 2004- site [esc@les /memento ESC /cadre général](http://esc@les/mementoESC/cadre_general).
- **Circulaire** DGER / FOPDAC / C2005-2003 du 29 mars 2005. Mission d'animation et développement des territoires de l'enseignement agricole.
- **Circulaire** DGER/SDEPC/C 2006-2002 – 21 mars 2006 – référentiel professionnel du professeur d'éducation socioculturelle et conditions d'exercice de ses activités- 12 pages.
- **Cahiers Pédagogiques** n° 422 – Dossier éducation à l'Europe – Un quartier, du cirque, et des voisins...européens – C. ABDELJALIL-COVEZ – 2006.
- **Cahiers Pédagogiques** n° 447 – Dossier école, milieu et territoire - Professeur d'éducation socioculturelle : agitateur de savoir-faire et de savoir-être – B. BARBE-GUILMONT – 2006.
- **LELORRAIN, A.M.- SYLVESTRE, J.P.**- l'éducation socioculturelle dans l'enseignement agricole, histoire, représentations et pratiques 1965-2005 - Educagri-éditions 2007 – 103 p.
- **ACTES DU COLLOQUE** - DE LA NATURE COMME CULTURE : QUELS ENJEUX POUR L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE ? DVD ÉDUCAGRI ÉDITIONS 2007.
- **Rapport** de l'Inspection de l'enseignement agricole au DGER - Education socioculturelle - état des lieux et impacts – 2007.

2008-2012 : L'ESC D'ESC@LES EN ESC@LES, LE DISPOSITIF LOCAL À LA RECHERCHE D'UN PILOTE

- **CIRCULAIRE** DGER/SDPOFE/C2008-2008 DU 20 MAI 2008 - DÉVELOPPEMENT DE L'ÉDUCATION CULTURELLE ET ARTISTIQUE
- **Circulaire** DGER : la dimension éducative et pédagogique des résidences d'artistes - 2010.
- **Convention-cadre** ministère de la Culture –ministère de l'Agriculture - Alimentation Agri-culture : pour promouvoir l'art et la culture dans les territoires ruraux – 2011
- **Site INTERNET esc@les** <http://escales.enfa.fr>
- **MENU, J.P.** - Ce que les mots veulent dire - Champs Culturels n°22 avril 2009.
- **PRUDON-DESGOUTTES N., LATIL, C.** - Pourquoi une telle démarche au MAP ? Champs Culturels n°22 - avril 2009.
- **TOREAU, J.N.** - Il y a-t-il un pilote dans le dispositif d'éducation socioculturel ? Champs Culturels n°22 - avril 2009.